

N° D0206 /GIT/DG/COORDO/DM/2024

Douala, le 30 septembre 2024

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE/TV

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société IMPEX TRADING SARL a décidé de l'augmentation du capital social de l'entreprise et de sa transformation en Société Anonyme avec Conseil d'Administration, à travers la cession de trois millions deux cent quatre-vingt mille (3.280.000) parts sociales à cinquante-cinq mille FCFA (55 000 FCFA) la part, pour une valeur totale de cent quatre-vingt milliards quatre cent millions FCFA (180 400 000 000 FCFA), représentant 2,77% (deux virgule soixante-dix-sept pourcent) du droit de tirage autorisé par la Très Haute Instruction du Chef de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du projet NDOLLE CITY et ses projets intégrés.

Les cabinets conseils et les sociétés dont les noms suivent sont mandatés pour encadrer les différentes opérations:

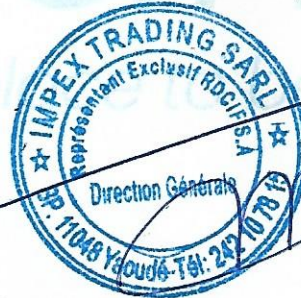
- Cabinet LEUGA Denis, Douala
- Cabinet CHIE MEKANG, Douala
- Cabinet NDEPPE TCHOCK Francis, Yaoundé
- SCP NGALIEMBOU & 2T, Douala
- Cabinet MBUFOR, Yaoundé
- Cabinet MACHIWA Solange, Yaoundé
- Cabinet BELIBI Alain, Yaoundé
- Cabinet JP IKOE & Partners Yaoundé
- Cabinet Maître MOUKOURY EYANGO, Douala
- Société Groupe TATSI, Douala.
- Société IMPEX TRADING, Yaoundé.

Le Directeur Général

Infoline :

- 678 08 00 84
- 694 22 70 32
- 677 77 49 00
- 677 57 73 35
- 697 23 10 29
- 698 77 99 66

Courriel : info@rdcif.com
info@grandimpextrading.com



NGOSSO Abraham Junior